

Actualités

Post#233; par:

Publiée le : 21/07/2009 09:50:00

Bilan de l'éco-prêt à taux zéro : L'éco-prêt à taux zéro, un succès ?

Depuis son entrée en vigueur, près de 15.000 demandes ont été enregistrées et accordées. Le nombre de demandes effectives des particuliers est d'ailleurs très supérieur au nombre de prêts accordés. Comme tout système nouveau mis en place, il faut un temps d'adaptation pour les particuliers. Beaucoup de dossiers étaient incomplets et ont été renvoyés par les banques. Ces dossiers vont faire l'objet d'une nouvelle demande. Environ 45.000 demandes ont été effectuées pour 15.000 accordées. A terme, 400.000 rénovations doivent être effectuées chaque année. Aujourd'hui, nous n'en sommes pas encore là. Ce n'est que le début. Il faut laisser passer 2010 et j'espère qu'en 2011, nous n'en serons pas loin. C'est toutefois un véritable succès qui vise également les copropriétés, très peu demandeuses encore. »

« L'Éco-prêt à taux zéro est un dispositif clé du plan bâtiment du Grenelle Environnement et un puissant levier pour réduire massivement nos émissions de CO2, sachant que 42 % de ces émissions proviennent des bâtiments. De plus, c'est un dispositif simple, lisible et accessible à tous sans conditions de ressources. **Chacun pourra ainsi faire des économies très rapidement sur ses factures énergétiques** », ont rappelé Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé de l'Urbanisme et du Logement.